

République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité  
**COMMUNE DE SAHURS**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**En date du 11 Mai 2006**

DATE DE LA CONVOCATION :	4.05.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	4.05.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	15
		CONSEILLER ABSENT représenté	
		CONSEILLER ABSENT	

L’an deux mille six, le 11 Mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire.**

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

**Ordre du jour**

Délibération extension périmètre Agglo  
Avenant Travaux rue de Bas  
CLSH Juillet  
Questions diverses

**0. Approbation du procès verbal de la séance du 11 avril 2006**

**En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.**

**1. Délibération extension périmètre Agglo**

Monsieur le Maire annonce que le Conseil de l’agglo a accepté par délibération du 27 mars dernier de retenir les demandes d’adhésion à la CAR des communes de Quevreville-la-Poterie, La Neuville-Chant-d’oiseil, Ymare, Montmain, Saint-Aubin-Celloville, Boos, Gouy et Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen. Notre commune faisant partie de l’Agglo de Rouen doit se prononcer sur l’admission de ces nouvelles communes.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité, l’admission des nouvelles communes à l’Agglo de Rouen.**

**2. Délibération avenant travaux Rue de Bas**

Suite à la volonté d’améliorer la sécurité et la voirie entre les surfaces rénovées et les extrémités de la rue de Bas, il y a lieu d’épauler et de structurer la chaussée en appliquant une réduction de gabarit à 5 mètres. Les travaux complémentaires sont estimés à 33 773.16€ HT pour la VRD (Entreprise S.N.T.P.P) et 625€ HT pour les espaces verts (Entreprise ISS)

**Le Conseil, après en avoir délibéré, AUTORISE à l’unanimité le Maire à signer les avenants :  
Entreprise SNTTP – 33773,16€ HT et Entreprise ISS – 625€HT**

### 3. Délibération emploi personnel CLSH Juillet

Monsieur le Maire informe le conseil que le centre de loisirs fonctionnera du 3 au 28 juillet et qu'il y a lieu de délibérer afin de recruter le personnel nécessaire pour cette période.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à recruter : 1 agent d'animation (indice 274) et 1 agent d'entretien**
- **CONFIE à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à l'application de la présente décision**
- **DECIDE que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget.**

**Rappelle les tarifs ci-dessous :**

INSCRIPTIONS	SALHUCIENS	SALHUCIENS TARIF REDUIT *	HORSAINS
Inscription journalière	11,45 €	8.60 €	13,60 €
Inscription semaine complète	10,40€	7.80 €	12,60 €

\* Une réduction de 25 % sur les tarifs des salhuciens pourra être accordée pour les personnes aux revenus dont le quotient familial est inférieur à 550 € par mois et par personne.

### 4. Questions diverses

Monsieur le Maire fait part de courriers reçus de :

- L'association Sports et Loisirs à Sahurs, remerciant le Conseil pour la subvention attribuée et invitant celui-ci à un après-midi JUDO le samedi 20 mai.
- Comité des fêtes remerciant également le Conseil pour la subvention et pour l'augmentation de celle-ci.
- La préfecture et de l'association l'EPI informant du passage le dimanche 25 juin d'un rallye de vieux tracteurs
- Du cirque Marlon Hart demandant l'autorisation de présenter un spectacle le vendredi 19 mai à 18heures – *Accord lui a été donné, sous condition de remise en état de l'emplacement utilisé.*
- La Lyonnaise des Eaux informant de l'état des hydrants de la commune. 9 poteaux d'incendie posent problème, car on ne trouve plus de pièces.  
Le coût de remplacement des 9 poteaux est de 17.760,60€. Il y a deux choix possibles : le changement en une seule fois ou par étape. D'autres devis vont être demandés.  
**Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder au remplacement de 9 poteaux incendie en une seule fois, charge Monsieur le Maire de demander les subventions possibles, et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement.**

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- que le 2 mai Madame Lainé de l'agglomération est venue en mairie donner les conclusions de l'étude du SPANC pour les 114 habitations hors réseau collectif. *Chacun va recevoir un courrier de la CAR.*
- Que le 4 mai une réunion sur le projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) s'est déroulée, à l'initiative de Monsieur Bréquigny, Inspecteur de l'Education Nationale, au château d'Hautôt-sur-Seine, avec les enseignants, les parents d'élèves élus et les membres de la commission intercommunale. *Aucune décision n'est prise, une étude financière va être réalisée pour étudier la faisabilité d'un RPI concentré.*
- D'une réunion avec le PNR le 4 mai afin de réétudier l'aménagement de la chambre de dépôts suite au remodelage intervenu. *Une proposition sera faite le 17 mai au cours d'une réunion avec le PAR.*
- De l'état d'avancement des travaux d'assainissement Chemin du Gal.
- De son exaspération à voir des jeunes investir la cour de l'école pour jouer au basket les week-ends. Il propose de changer la barrière (l'actuelle étant en très mauvais état) et de rehausser la clôture. Stéphane Prouin propose de modifier l'ancienne barrière et les clôtures qui existaient devant la Mairie. *Une étude financière va être effectuée.*
- que la pièce « des drapeaux » au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie est pratiquement terminée et qu'un radiateur est à installer. D'autres travaux à l'école (chauffe eau) à la poste (assainissement) sont nécessaires et différents devis ont été établis pour un montant total de 7854.41€. TTC.  
**Le Conseil autorise ces différents travaux, de mise en conformité pour un montant TTC de 7854.41€ et demande que cette dépense soit inscrite en section d'investissement.**

- que le problème soulevé par le Maire d'Hautôt-sur-Seine lors de l'enquête de modification du POS a été résolu et il propose maintenant d'approuver la modification du POS concernant la zone ND.  
**Le Conseil après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification du POS en ce qui concerne la zone ND.**
- que le SMEDAR suite à notre apport de déchet vert tient à notre disposition 9,33 tonnes de compost 20mm.  
*Une re-distribution appropriée reste à définir.*
- Que le département a fait une proposition de panneau d'information (affichage électronique) pour les usagers du bac. Celui-ci paraît trop important et l'insertion dans le site à proximité du Manoir de Marbeuf reste à revoir. *Une entrevue aura lieu avec les personnes concernées, l'emplacement restant toujours à définir.*
- L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 30 mai à Monville. *Pierre Pasquis représentera la commune.*

## 5. Tour de table

**Didier Legrand** fait part de la réunion de la commission d'urbanisme le 17 mai.

**Pascale Bertin** donne les dates des premières réunions des membres de la commission « journal municipal » : les lundi 15 et 22 mai.

**Yves Bazire** signale qu'il a trouvé dans sa boîte aux lettres un courrier critiquant le contenu du colis des anciens. Il fait par ailleurs un compte rendu de la réunion à l'agglomération à laquelle il a assisté concernant les déchets et l'assainissement.

**Jacky le Cousin** fait part de sa satisfaction pour le bon déroulement de la foire à tout et confirme que le voyage des anciens aura lieu le 18 mai.

**Patrice Halley** réitère son inquiétude concernant le stationnement rue St Maur. La commission verra ce problème le 17 mai prochain.

**Bernard Legois** raconte que lors d'un passage en voiture devant le CDE il a reçu un seau d'eau et que des jeunes jouent avec les sacs poubelle.

**Stéphane Prouin** demande que les bandes blanches stops sur les routes refaites soient matérialisées le plus vite possible et il informe que son atelier a subi une tentative d'effraction.

**Jean-François Capo Canellas** informe :

- que de nombreux jeunes ont participé à la session d'avril du CLSH,
  - que l'association des Berges de la Seine organise un pique nique sur les berges de la Bouille le 11 juin
- Il remet par ailleurs à chaque membre du Conseil une copie du schéma d'implantation et des plans de la crèche (documents fournis pour le permis de construire).

Pour extrait certifié conforme  
**LE MAIRE**